



Separation concubin avec bien immobilisé

Par djemy

Je viens vers vous car je ne sais pas comment faire.

Voilà 5ans mon ex concubine, avec qui j'ai un enfant de 3 ans, avons achetés une maison. Etant déjà divorcé, ma concubine a voulu mettre uniquement son nom sur le contract de vente, pretextant ne pas vouloir donner une part à mon ex femme, en cas de décès.

Depuis l'achat, j'ai payé l'intégralité des traites du crédit de cette maison, maintenant nous sommes séparés et elle me dis que juridiquement je n'ai droit à rien (sur ce point elle a surement raison). Le bien a été acheté en son nom, mais entretenu par mes soins et qui plus est payé depuis lors.

Ais je un recours afin de pouvoir récupérer une part sur cette maison, ou je n'ai que mes yeux pour pleurer ?

par avance merci